



Réseau de  
cancérologie  
Rossy

Rossy  
Cancer  
Network

# PROGRAMME CANCÉROLOGIE, QUALITÉ ET INNOVATION

## FONDS D'ÉDUCATION

Bourses d'actualisation  
des compétences en soins infirmiers en oncologie  
Édition 2019

## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

# Table des matières

Sommaire .....	2
Objectifs.....	3
Admissibilité.....	3
Financement disponible.....	4
Exigences .....	7
Processus de sélection.....	8
Modalités et conditions .....	9
Renseignements supplémentaires .....	11

# Sommaire

Le Fonds d'éducation du programme Cancérologie, qualité et innovation (CQI) du Réseau de cancérologie Rossy (RCR) a été fondé afin d'appuyer les professionnels de soins de santé de façon stratégique dans leur quête d'excellence en matière de prestation de soins anticancéreux de pointe. Cette initiative repose sur le bassin d'expertise exceptionnel des établissements partenaires qui forment le RCR : le Centre universitaire de santé McGill, l'Hôpital général juif, le Centre hospitalier de St. Mary et la Faculté de médecine de l'Université McGill.

Le fonds a pour but de contribuer à l'intégration rapide des compétences complexes nécessaires à l'amélioration de la prestation des soins anticancéreux et l'expérience du patient au sein des équipes de soins existantes.

Le personnel infirmier des établissements partenaires du RCR constitue la première ligne de la prestation des soins anticancéreux, s'occupant de l'organisation et de l'administration du traitement, de la gestion des événements indésirables et du soutien des patients et de leurs proches.

Grâce à cette bourse, le RCR cherche à souligner le rôle unique que jouent les infirmières et les infirmiers dans l'amélioration des soins en cancérologie. Lorsqu'il s'agit des patients, ce sont les membres du personnel infirmier qui sont le plus apte à reconnaître les problèmes et à agir en conséquence ; ce qui permet aux patients d'avoir davantage confiance à leurs soignants. En fait, selon les recherches, il existe une corrélation directe entre le perfectionnement des connaissances/compétences en soins infirmiers et la prestation de soins de santé de meilleure qualité, un taux moins élevé d'événements indésirables, une meilleure collaboration multidisciplinaire et un taux plus élevé de satisfaction au travail (*AORN Journal*, 2014, *JONA*, 2013, *Nurs Manag*, 2011, *Clin J Onc nurs*, 2009).

Nous sommes certains que cette opportunité de financement permettra aux infirmières et aux infirmiers des hôpitaux partenaires du RCR d'acquérir et de maintenir les meilleures connaissances et techniques essentielles à la prise en charge des patients atteints de cancer et ce, tout au long de la trajectoire de soins.

# Objectifs

Cette opportunité de financement a pour but de :

- Réaliser le mandat du RCR visant à améliorer la qualité des soins anticancéreux prodigués à la population desservie par les établissements partenaires.
- Favoriser le déploiement et la mise en œuvre des priorités stratégiques et de la vision du RCR : <https://www.mcgill.ca/rcr-rcn/fr/propos-du-rcr/mission-et-vision>
- Soutenir les hôpitaux partenaires du RCR à devenir des centres d'excellence en établissant les plus hautes normes liées aux soins anticancéreux, au rendement clinique et en optimisant la trajectoire de soins des patients (du diagnostic aux soins de survie et de soutien) ; et ainsi servir de guide à l'échelle régionale.
- Faciliter l'avancement professionnel du personnel oncologique des hôpitaux partenaires du RCR.

## Admissibilité

L'édition 2019 du Fonds d'éducation CQI est **exclusivement** offerte au personnel infirmier détenant un emploi dans l'un des hôpitaux partenaires du RCR : le Centre universitaire de santé McGill, l'Hôpital général juif du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal et le Centre hospitalier de St. Mary du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

**Aucune restriction** n'existe à l'égard du nombre d'années d'ancienneté ou d'emploi, du profil à temps partiel ou à temps plein, de l'affectation en clinique ou non, ni du profil de soins (par ex. : services de soins actifs ou de soins palliatifs).

Les infirmières qui ont reçu un financement dans l'édition 2017 ou 2018 sont invitées à postuler aussi, mais devront choisir un cours autre que celui pris les années antérieures.

Nous souhaitons qu'un maximum de candidats profitent de cette occasion unique et qu'ils proviennent de toutes les sphères de la pratique infirmière en oncologie.

Le RCR travaille en étroite collaboration avec la direction locale des soins infirmiers en oncologie et avec la direction des soins infirmiers spécifiques à chaque hôpital, toutefois, cette perspective de financement constitue une initiative philanthropique indépendante, conçue dans le but de compléter, et non pas remplacer les (ou servir de substitut aux) mécanismes institutionnels de développement professionnel de la pratique infirmière. La participation est strictement volontaire et sujette uniquement à la réglementation du RCR.

**Selon le profil de la bourse demandée, les candidates doivent également satisfaire les critères de l'Institut de Souza ou de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC). Le RCR n'est pas responsable de ces vérifications.**

# Financement disponible

Les fonds seront distribués sous forme de bourses selon les catégories suivantes :

## **Catégorie 1 - Certification (ou recertification) de l'AIC**

Les fonds seront utilisés afin de supporter la certification (ou la recertification) de l'AIC en plus du cours préparatoire correspondant offert à l'Institut de Souza (Groupe d'étude en oncologie pour la certification de l'AIC).

- **Certification ou re-certification de l'AIC en oncologie**
- **Certification ou re-certification de l'AIC en soins palliatifs**

Somme total de la bourse: 1 500 \$ (incluant l'adhésion à l'AIC le cas échéant, les frais d'inscription à l'examen, les frais du centre d'examen).

Cette option sera mise à la disposition du personnel infirmier ayant au moins 1 an de pratique impliqué dans les soins de cancer. Veuillez-vous assurer de vérifier les critères d'admissibilité de l'AIC avant de demander l'option de certification ou de recertification. Le lien suivant fournit des informations sur le processus de certification de l'AIC: <https://www.cna-aiic.ca/fr/certification>

La participation au cours préparatoire de l'Institut de Souza est une composante obligatoire de la bourse et ne peut pas être convertie en un soutien monétaire supplémentaire.

## **Catégories 2,3 et 4**

Les fonds seront utilisés pour soutenir l'achèvement de l'un des cours énumérés ci-dessous et fournis par l'Institut d'oncologie de Souza. Les candidat(e)s potentiels sont encouragés à consulter leur infirmière en chef de leur service de soins en oncologie pour identifier la catégorie de financement et les opportunités de développement professionnel les plus adaptés à leurs besoins.

Veuillez-vous assurer de vérifier les dates de début et de fin du cours ainsi que l'engagement de temps prévu spécifique à votre sélection. Le lien suivant fournit des détails sur les cours de l'Institut de Souza Oncologie: <https://www.desouzainstitute.com/wp-content/uploads/Course-Calendar-Fall-2019-Fall-2020-v4.pdf>

**Nous encourageons les candidat(e)s à consulter l'infirmière en chef de leur service de soins en oncologie afin de déterminer la perspective de financement qui répond le mieux à leurs besoins.**

## CATÉGORIE 2

Gestion de la fatigue de compassion et du deuil parmi les professionnels de la santé	13 heures	En ligne et webcasting	24 février au 20 avril 2020
--	-----------	------------------------	-----------------------------

---

Gestion de la dépression et de l'anxiété pour les patients atteints de cancer	10 heures	eLearning	
---	-----------	-----------	--

---

Éducation des patients pour la chimiothérapie et biothérapie par voie orale	5 heures	eLearning	
---	----------	-----------	--

---

Éducation des patients	10 heures	En ligne	20 janvier au 17 février 2020 6 juillet au 3 août 2020
------------------------	-----------	----------	---

## CATÉGORIE 3

Évaluation et gestion avancées de la douleur	24 heures	En ligne et webcasting	27 janvier au 6 avril 4 mai au 6 juillet 2020
--	-----------	------------------------	--

---

Radio-oncologie	24 heures	En ligne	10 février au 6 avril 2020
-----------------	-----------	----------	----------------------------

---

Survie au cancer: établir un partenariat avec les patients pour améliorer leur expérience	25 heures	En ligne	10 février au 6 avril 2020
---	-----------	----------	----------------------------

---

Navigation du patient	28 heures	En ligne	13 janvier au 23 mars 2020 4 mai au 13 juillet 2020
-----------------------	-----------	----------	--

---

Santé sexuelle et cancer (1 <sup>ère</sup> partie)	26 heures	En ligne	13 janvier au 16 mars 2020
--	-----------	----------	----------------------------

---

Groupe d'étude pour l'examen de certification de l'AIC	27 heures	En ligne	13 janvier au 11 mai 2020
--	-----------	----------	---------------------------

## CATÉGORIE 4

Fondations en pratique  
infirmière en oncologie

40 heures

En ligne

eLearning

---

Cours provincial  
normalisé de  
chimiothérapie et de  
biothérapie

35 heures

En ligne

13 janvier au 30 mars  
2020

\*session sur place  
(coordonnée par le  
RCR)

6 avril au 29 juin 2020

---

Formation  
interprofessionnelle en  
soins palliatifs et en fin  
de vie

35 heures

En ligne

eLearning

# Exigences

Pour de plus amples renseignements au sujet du processus de soumission, veuillez visiter le site Web du RCR au [mcgill.ca/rcr-rcn](http://mcgill.ca/rcr-rcn).

Documents exigés :

- 1) Formulaire d'application (disponible en ligne) ;
- 2) Bref énoncé personnel (disponible en ligne) ;
- 3) Formulaire de recommandation (disponible en ligne). Veuillez remplir la section du haut et remettre le formulaire à votre gestionnaire d'unité de soins / infirmière gestionnaire.

Le formulaire d'application et l'énoncé personnel doivent être remplis et téléchargés sur le [site Web du RCR](#) au plus tard le lundi, 16 décembre 2019 avant 9 h 00. Les formulaires de recommandation doivent être soumis directement au RCR par la direction des soins infirmiers des candidats.

**Le RCR REJETTERA toute soumission :**

- **Remplie à la main**
- **Incomplète ou inexacte**
- **Acheminée directement au personnel du RCR par courriel**
- **Téléchargée après la date limite**
- **Contenant des documents additionnels ou différents des trois documents exigés ci-haut**

# Processus de sélection

Notre objectif est de financer le plus grand nombre d'applications éligibles.

Les demandes seront d'abord évaluées par le programme RCN-CQI afin d'assurer l'exhaustivité et la satisfaction des critères d'admissibilité. Un membre de la communauté infirmière de McGill possédant une expertise reconnue en formation infirmière et qui n'est actuellement pas employé par aucun des hôpitaux partenaires du RCN examinera ensuite les demandes et formulera des recommandations de financement.

Les trois infirmières en chef du service d'oncologie de chacun des établissements (Christine Bouchard du CUSM, Erin Cook de l'HGJ et Manon Allard du CHSM) ne participeront pas au processus d'évaluation des candidatures, ni aux recommandations de sélection, afin de minimiser tout potentiel de conflit d'intérêts.

Toutefois, on leur remettra la liste des candidats et des recommandations de sélection correspondant à leur établissement. De plus, le comité exécutif du RCR leur demandera de confirmer la sélection avant de finaliser la distribution des fonds, en fonction de leur propre évaluation des besoins et des priorités de leur établissement.

**Veillez noter que cette offre de financement est une initiative philanthropique indépendante dotée de ses propres critères de sélections choisies dans le but de répondre aux priorités stratégiques du comité exécutif du RCR. Le RCR travaille en étroite collaboration avec la direction locale des soins infirmiers en oncologie et avec la direction des soins infirmiers spécifiques à chaque hôpital, toutefois, cette perspective de financement constitue une initiative philanthropique indépendante, conçue dans le but de compléter et non pas remplacer les (ou servir de substitut aux) mécanismes institutionnels de développement professionnel de la pratique infirmière.**

**La participation est strictement volontaire et sujette uniquement à la réglementation du RCR.**

# Modalités et conditions

## ADMISSIBILITÉ

- Nous n'accepterons qu'une seule candidature par personne.
- Les infirmières qui ont participé à l'édition 2018 sont admissibles à un autre cours de certification ou de perfectionnement pourvu qu'ils aient suivi avec succès le cours pour lequel ils ont déjà bénéficié d'un soutien.
- Une seule bourse sera remise au candidat sélectionné.
- Les demandes de remboursement pour des cours ou une certification complétés dans un passé récent ne seront pas considérées.
- Le RCR n'octroiera pas de financement dans le cas d'un chevauchement ou si un soutien comparable a déjà été obtenu pour des cours de développement professionnel (même en partie) par une autre source de financement. Cette restriction ne s'applique pas aux infirmières et aux infirmiers ayant précédemment reçu du financement pour la certification de l'AIC dans une autre spécialisation.
- Avant de postuler, la candidate doit confirmer qu'elle répond aux critères d'admissibilité établis par l'AIC et l'Institut de Souza.

## PROCESSUS DE DEMANDE

- Toutes les soumissions doivent être conformes aux exigences du RCR (formulaire d'application, énoncé personnel, formulaire de recommandation). Les soumissions non conformes seront exclues.
- Toutes les soumissions seront passées en revue par un comité de sélection mis sur pied par la direction du RCR. Les membres du comité procéderont à une évaluation indépendante et attribueront un résultat individuel à chaque candidat en fonction d'une grille d'évaluation standardisée et procéderont ensuite à une séance d'évaluation commune.
- La liste des candidats sélectionnés pour chacun des hôpitaux sera présentée à l'infirmière en chef du service de soins en oncologie correspondant, afin d'assurer que la sélection finale reflète les besoins et les priorités de l'établissement.
- Le chef et le gestionnaire du programme Cancérologie, qualité et innovation (CQI) agiront à titre de représentants officiels du Fonds d'Éducation du RCR.
- Les candidats sélectionnés comme récipiendaires d'une bourse recevront un avis écrit de la part des représentants du programme CQI. Ils devront à leur tour informer par écrit le RCR et l'infirmière en chef du service de soins en oncologie de leur établissement de leur décision à l'intérieur d'un délai d'une semaine.
- Lorsque les récipiendaires de bourse recevront la confirmation de leur sélection, le candidat est désormais responsable de son inscription au cours de l'Institut de Souza sélectionné ou à la certification de l'AIC correspondante. L'inscription devra se faire à l'intérieur du délai demandé.

## GESTION ET TRANSFERT DE FONDS

- Les fonds ne seront pas remis d'avance aux titulaires de bourse. Une partie du montant accordé servira à couvrir les coûts liés au cours ou à la (re) certification de l'AIC. Les frais d'examen de Pearson Vue seront également couverts par la subvention. Les fonds seront alloués, au fur et à mesure que certaines étapes seront réalisées soit suite à l'inscription au cours et à la réussite de l'examen, et ce, sous preuve de documentation suffisante.
- Les fonds seront administrés par la Directrice des finances du RCR et par le bureau de l'infirmière en chef du service des soins en oncologie.
- Les candidates retenues n'auront pas à déboursier des fonds de leur poche. Le paiement du cours ou les frais liés à la certification / recertification de l'AIC seront directement gérés par le gestionnaire financier de RCN.
- La somme indiquée dans la lettre de confirmation ne sera en aucun cas modifiée.
- Le RCR se réserve le droit de ne pas déboursier la totalité de la bourse dans le cas où le candidat ne réussit pas avec succès le cours ou la certification.
- Une fois que la réussite du cours aura été signalée, le RCR transférera le reste de la bourse à l'hôpital. La rémunération versée aux boursiers à la fin du cours est soumise aux processus et politiques de gestion des paiements propres à l'hôpital.

## COMMUNICATION ET CONGÉ D'EXEMPTION

- À la suite de la réussite de l'examen ou de la certification, les boursières devront aviser les représentants du RCR et l'infirmière en chef du service de soins en oncologie de leur établissement dans les **deux semaines** suivant la date de l'examen final.
- Le nom des boursières sera communiqué à l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et à l'Institut de Souza aux fins de confirmation.
- Les boursières qui ne sont pas en mesure de terminer le cours ou de passer l'examen en raison d'un congé de maternité ou de maladie survenue à la suite de l'attribution du financement doivent communiquer par écrit avec le RCR et l'infirmière en chef du service de soins en oncologie de leur établissement. Les politiques de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et de l'Institut de Souza sont également applicables. Les candidates sont priées de surveiller les dates d'échéance afin d'éviter de payer des frais de pénalité non remboursables à l'aide de la bourse.
- Aucun report ne sera possible, excepté dans le cas d'un congé de maternité ou de maladie. L'infirmière en chef et le gestionnaire du programme CQI du RCR évalueront chaque cas individuellement ensuite conseillé le RCR.

## Renseignements supplémentaires

Pour toute question concernant l'admissibilité, veuillez joindre les personnes-ressources (représentants) du RCR :

- Dr Ari Meguerditchian, chef du programme Cancérologie, qualité et innovation (CQI) : [ari.meguerditchian@mcgill.ca](mailto:ari.meguerditchian@mcgill.ca)
- Zeina Dimassi, gestionnaire de programme CQI du RCR : [zeina.dimassi@muhc.mcgill.ca](mailto:zeina.dimassi@muhc.mcgill.ca)